



www.fn-te.cgt.fr

Revue des programmes, Livre Blanc et Loi de Programmation Militaire :

Les sociétés nationales GIAT/NEXTER, DCNS et SNPE au cœur d'enjeux politiques, stratégiques, économiques, industriels et sociaux !

A l'instar des manœuvres militaires dans une conquête de territoires et de pouvoirs, les trois entreprises citées vivent depuis des années des bouleversements internes et externes, les expériences des unes servant aux autres pour « aménager » les scénarii. Le fil conducteur est, contrairement à ce que véhicule une complaisante pensée unique, « la nécessaire » restructuration des bases industrielles d'armement pour une « adaptation » à une économie mondiale changeante.

Or, c'est tout l'inverse. Les restructurations des industries ne peuvent s'expliquer que par la conséquence de choix politiques sciemment menés pour présenter comme inéluctables les adaptations découlant de ces stratégies et ces visions. La pensée politique dominante considère le domaine particulier de l'armement comme un secteur productif et donc marchand et par conséquent que le statut étatique ralentirait le cycle « normal » de l'économie du marché et du commerce associé.

Les trois groupes qui structurent une partie de l'outil de défense sont en proie aux logiques identiques et leurs traits communs, comme leur particularité, sont riches d'enseignement.

Regards croisés sur ces 3 groupes : Situation et perspectives annoncées.

GIAT : Les salariés seront-ils soumis à la « triple peine » ?

Entraîné depuis près de vingt ans dans un tourbillon de restructurations, de plans massifs de suppressions d'emplois et de rationalisation de son outil industriel, au nom d'une stratégie suicidaire de repli sur le cœur de métier, le groupe GIAT Industries, éclaté en filiales en décembre 2006, voit son avenir et celui de ses salariés suspendu aux décisions qui découleront de la RGPP, du Livre Blanc et de la Loi de Programmation Militaire.

En effet, la Révision Générale des Politiques Publiques, voulue par le Président de la République

C'est tout le contour des missions de nos armées qui risque d'être changé et avec lui les besoins en matériels. On n'équipe pas de la même façon une armée dont la mission est dictée par un concept de Défense Nationale, basée sur la protection du territoire et des citoyens de la Nation ainsi que celle de nos ressortissants à l'étranger, et un corps expéditionnaire intégré dans une Défense européenne au service de l'OTAN.

Or c'est bien vers cette dernière option que souhaite nous entraîner l'actuel Président de la République.

Dans ces conditions, quelles conséquences directes cela aurait-il sur les 700 VBCI, actuellement en commande, et qui représente aujourd'hui le seul programme véritable structurant de l'entreprise ?

Quelles conséquences auront ces décisions sur le contour de l'outil industriel de demain, face à une libéralisation de plus en plus grande du marché de l'armement, souhaitée là encore par le pouvoir en place pour accélérer le désengagement de l'Etat et confier au privé l'équipement de nos armées qui relève pourtant des missions régaliennes de l'Etat ?

La stratégie de dépeçage menée depuis des années à GIAT, qui continue aujourd'hui sous NEXTER, n'a d'autre but que de formater l'entreprise en vue de ces perspectives qui passent, selon les tenants de ce discours, par des regroupements nationaux, des alliances internationales (et pas seulement européennes), dans lesquelles l'emploi risque d'être l'une des principales victimes.

C'est aussi au nom de cette visée ultralibérale que le PDG de GIAT/NEXTER mène depuis la filialisation, une remise en cause de tous les acquis sociaux au sein de l'entreprise, pour aligner celle-ci sur les modèles de conception libérale d'outre manche, notamment.

En fait, les salariés de GIAT et Nexter et de leurs filiales sont aujourd'hui soumis à la règle de la « triple peine ».

Secoués par les décisions découlant de la RGPP, ils subiraient pleinement les conséquences de la Loi de Programmation Militaire en même temps qu'ils doivent faire face aux politiques de remise en cause de leurs droits qui, si elles étaient mises en œuvre, entraîneraient à coup sûr un plan de suppression d'emplois dans les mois à venir.

Rien de cela n'est inéluctable, d'autres perspectives existent et d'autres politiques sont possibles ! La CGT fait des propositions en ce sens, garantissant à la France sa souveraineté et son indépendance pour garder son rang au sein des grandes nations. Garder la maîtrise de nos fabrications pour garder notre indépendance passe notamment par la mise en place d'un Pôle Public National de Défense que revendique la CGT.

C'est pour échapper aux sombres perspectives que préparent la RGPP, le Livre Blanc, la LPM et les remises en causes de nos droits et acquis au sein de l'entreprise que la CGT appelle l'ensemble des personnels de GIAT et NEXTER, à se mobiliser unitairement et massivement dans les jours, semaines et mois à venir.

DCNS : Des personnels déboussolés par les changements intempestifs

Les craintes de la remise en cause de programmes structurants, de l'étalement de ceux-ci ou de la mise en retrait de service actif d'un certain nombre de navires fait craindre le pire, alors que la marine nationale joue sa crédibilité et son existence du fait ou non du renouvellement de sa flotte et de son maintien en conditions opérationnelles (MCO).

Autant être très clair : Sans ce socle de réalisations nationales (FREMM, BARRACUDA, Porte-avions^o2, MCO), DCNS met la clé sous la porte !

Le groupe DCNS emprunte la voie d'accélération vers une stratégie financière conduisant à la privatisation avec la création de dizaines de filiales. Dans cette perspective, DCNS veut s'internationaliser et s'implanter durablement à l'étranger. La volonté de faire aussi de DCNS une entreprise de commerce sans chantiers prend tout son sens quand le PDG déclare « que dans le

secteur des bâtiments de surface, nous avons besoin de chantiers à bas coûts ».

La priorité de l'entreprise de se positionner à l'export pour vendre des armes est suicidaire.

Si DCNS déployait la même énergie qu'elle engage dans cette voie de l'export pour que l'Etat lui confie les commandes nationales, l'avenir de l'entreprise serait pour bonne partie assuré en les réalisant dans ses établissements.

Dans le même temps, le groupe DCNS se positionne sur des marchés civils, dont le nucléaire, la maintenance de réseaux divers et d'installations, toujours au travers de filières ou filiales! DCNS entend aujourd'hui s'enrichir sur les ruines qu'entend laisser la RGPP et l'externalisation accrue des marchés de service dans la Défense.

Ce développement externe de DCNS servirait de support à d'autres entreprises uniquement pour capter des marchés sans que l'activité en interne soit la préoccupation. La CGT s'oppose avec vigueur à ce scénario.

Car ces orientations s'accompagnent bien évidemment de l'abandon des activités qui font l'essence même de l'entreprise : la conception, la fabrication et l'entretien des matériels navals militaires.

La perversité de l'entreprise, l'adaptation des effectifs à la charge et de la charge aux effectifs, suit une stratégie pour que les différents montages industriels n'engagent pas suffisamment les capacités internes ce qui est pourtant l'essence même du métier de l'entreprise.

Au lieu de dynamiser les capacités propres, les responsables de l'entreprise et l'Etat veulent aller encore plus loin en réorganisations internes en copiant le modèle Thalès, actionnaire minoritaire de DCNS.

Les objectifs de réorganisations internes sont de : « **simplifier** » le pilotage de l'entreprise, ce qui sous-entend une stratégie de mise en filiale ; « **maîtriser les dépenses** » pour arbitrer « le faire, ne pas faire ou sous-traiter » ; « **maîtriser les effectifs** », les adapter, « en limitant au strict nécessaire les remplacements des départs », et en engageant « un plan d'action spécifique de formation/ reconversion » ; « **réduire** » à son maximum la situation (ubuesque ; ndlr) de personnels volontairement mis en sous activité.

Et dans cette démarche, aucune catégorie de personnels ne peut se sentir à l'abri, de l'ouvrier à l'ingénieur.

La CGT revendique une rencontre tripartite Etat/entreprise et organisations syndicales pour tout remettre à plat dans la perspective d'un nouveau contrat Etat/entreprise. L'Etat porte une responsabilité importante dans les choix qui s'opèrent tout en « pompant » allègrement dans les caisses de l'entreprise. De plus, ce même Etat met une pression énorme sur le coût des programmes nationaux quitte à faire plonger l'entreprise qui lui appartient. Les orientations prises sont de faire de DCNS une entreprise positionnée sur son métier... mais à l'étranger et en France sur des activités autres, dont l'apprentissage est à faire avec les risques que cela comporte.

Si la CGT n'est pas contre la diversification d'activités, elle doit être complémentaire de l'activité première, là où existent les établissements, et non utilisée comme diversion. Cette activité étant axée sur des créneaux aujourd'hui non couverts comme la déconstruction des navires, l'océanographie, l'environnement marin, la lutte contre les pollutions marines,...

En complément de ces questions essentielles de stratégie et des questions industrielles, la réunion revendiquée par la CGT se devra aussi d'aborder les questions sociales majeures comme celle de l'emploi. Là-aussi, l'Etat a ses responsabilités.

SNPE : Après 36 ans de casse industrielle et 36 ans de luttes, c'est l'heure du dénouement

Le groupe et ses personnels de toutes les filiales se trouvent, aujourd'hui, dans une situation ambiguë et inquiétante dont les perspectives à moyens termes sont sclérosées par une politique industrielle laissée à vau l'eau par notre ministère de tutelle.

La gestion de l'entreprise sacrifiée à l'ultralibéralisme, ne correspond ni à nos missions régaliennes en matière de Défense Nationale, ni aux réalités industrielles, économiques et techniques de nos établissements. En effet, si la SNPE a

lourdement pâti de la catastrophe d'AZF à Toulouse, des décisions politiques locales injustes, il reste que les moyens n'ont pas été mis en place pour relancer nos activités.

La CGT défend le modèle dual (Militaire, civil) de notre domaine d'excellence qui est toujours la chimie des matériaux énergétiques. Dans ce domaine, nous avons des niches d'expérience dans les étapes chimiques essentielles (Nitration, phosgénation, substitution...).

A cela, s'ajoute le savoir faire dans des domaines amonts et avals, mise en forme, malaxage, opération mécanique comme le tréfilage des cordons détonants, auxquelles s'ajoutent la maîtrise de la manipulation des matières dangereuses, des explosifs, des munitions, de leurs fabrications jusqu'à leurs destructions ou recyclages. SNPE possède et maîtrise une technologie unique qui est une garantie pour la politique de dissuasion et pour le développement du spatial. Mais attention, cette avance technologique ne peut être conservée qu'au prix d'investissements dans des programmes de recherche, mettre SNPE en difficulté, c'est compromettre gravement notre indépendance nationale.

Or, les directions générales successives et notre actuel PDG ne mettent pas en place les moyens de développer le savoir faire. Des centaines de suppressions d'emplois, des plans sociaux à répétition n'ont apporté aucune amélioration économique, les quelques résultats finalement positifs annoncés n'ont été que la conséquence de la vente par appartement de nos meilleures filiales.

C'est donc un appauvrissement du groupe que l'on constate. Les salariés sont broyés, exploités sans que la moindre perspective d'avenir leur soit proposée.

La CGT dans ce contexte, tente de mobiliser tout azimut, les personnels, les élus politiques locaux et nationaux, car derrière le sacrifice de centaines d'emplois et l'abandon de sites de production, il y a des catastrophes économiques locales.

La CGT défend donc le modèle dual car, activités militaires et civiles doivent se soutenir économiquement et ainsi le groupe SNPE pourrait assumer ses missions au service de nos armées dans des conditions économiques raisonnables pour notre indépendance nationale et la maîtrise des coûts de notre sécurité, cela en dehors de toutes contraintes européennes ou même des Etats-Unis.

La rivalité des dirigeants dans notre industrie de défense pose aussi le problème d'un véritable contrôle de l'Etat et du Ministère lié à la spécificité de nos fabrications qui ne sont pas à mettre entre les mains du privé.

A SNPE, SNPE Matériaux Energétique, EURENCO pourtant, il y a des embauches, certes en CDD dans un premier temps, mais c'est la démonstration qu'industriellement le développement est possible.

Quant aux salariés, la colère monte, d'autant que nous avons une population qui a évolué entre jeunes embauchés et anciens, qui engendre deux types de revendication, avenir, qualifications, salaires et emplois stables pour les jeunes et reconnaissance de la pénibilité, retraite anticipée et fins de carrière aménagés pour les plus anciens.

Si nous réussissons à rassembler et à unir, tout peut devenir possible pour l'avenir.

De documents aux discours, d'opinions aux contradictions.

Le document sur la RGPP du Ministère de la Défense amplifie le phénomène de l'externalisation des activités au cœur de l'outil de Défense pour fonder les bases d'une autre conception de l'Etat et de la République.

La volonté de mise sur le marché des activités des secteurs de soutien aux armées attise l'appétit de DCNS et de NEXTER/GIAT, qui voient dans cet abandon de missions de l'Etat, l'occasion de récupérer des marchés et générer des profits. Cette stratégie ne doit pas faire naître des illusions chez les personnels de ces deux sociétés. Tout porte à croire, en effet, que celles-ci n'assureraient que le pilotage des contrats et mettraient, elle mêmes en œuvre une stratégie de mise en concurrence farouche, qui aboutiraient à coup sur à une sous-traitance des tâches, dans le but évident de tirer le maximum de profit immédiat. C'est ainsi qu'après s'être séparées de personnels, dont certains ont rejoint les entités militaires ou établissements de soutien, ces deux mêmes sociétés pourraient leurs donner le coup de grâce en captant aujourd'hui leurs activités, aboutissant à la suppression de leur emploi.

L'interview récente du Ministre de la Défense, prolixe face aux médias, muet et méprisant face aux représentants des

personnels, montre si il en était besoin, les visées ultralibérales de monsieur MORIN, mais aussi les contradictions de l'homme. Quand il indique, non sans fanfaronnerie, « être un libéral à l'origine » et « que c'est aux industriels de régler leurs affaires », il ne cache pas non plus « qu'il faut aller vers des partenariats industriels à l'échelle européenne qui doivent à terme comprendre des alliances capitalistiques ».

Dans une autre déclaration à la presse quelques temps auparavant, il pariait d'ailleurs sur cette stratégie européenne qu'elle « sera un des succès de la présidence française », de l'union européenne (ndlr).

C'est le même qui, toujours à la presse, indique « le ministère de la Défense ne peut se comporter en simple acheteur, il doit absolument mener une politique industrielle et que celle-ci est absolument indissociable de la réalisation des achats d'équipements ».

Et d'enfoncer le clou « étatique » en précisant l'évolution souhaitée de la DGA « pour accueillir la définition de la politique industrielle, puisque c'est une fonction régaliennne ». Alors, Mr le Ministre, que de contradictions stupéfiantes!

La CGT unie pour imposer le débat contradictoire, d'autres choix et le progrès social.

Les déclarations gouvernementales de circonstance sur le maintien et le développement de l'industrie en France masquent mal la réalité qui est toute autre du délitement des capacités de production dans le pays et dans le secteur de la Défense en particulier.

Les trois entreprises nationales sous tutelle du Ministère de la Défense ont avant tout besoin d'une autre stratégie qui privilégie l'emploi et les outils nationaux de recherche, de développement, de production et de maintenance.

Au pôle privé européen de l'armement, la CGT lui oppose **une structure pilotée par la puissance publique**, prenant en compte la mixité des statuts des entreprises, **avec en perspective un pôle public national de défense** assurant les missions prioritaires qui sont les siennes au service d'une Défense Nationale indépendante et conventionnelle, suffisante et non agressive.

Ces questions de Défense, d'armement, de libre arbitre dans l'engagement dans des conflits armés constituent à notre sens un des nombreux éléments de l'appréciation des citoyens sur leur société dont l'actuel modèle préconisé pousse encore plus loin ce secteur dans la voie du libéralisme.

Pour la CGT, les armes ne sont pas des marchandises comme les autres. A ce titre leur fabrication, leur vente, leur entretien, doivent échapper à la loi du marché comme l'y autorise l'article 296 du traité d'Amsterdam. Là où la France joue du libéralisme à outrance, d'autre pays, font de l'armement un domaine « réservé ». Parmi certains exemples à méditer pour « les libéraux », celui de ceux qui sont toujours donnés en exemple pour leur « dynamisme économique », les Etats-Unis. Les « chantres » du libéralisme sont ainsi les plus protectionnistes dans ce domaine de l'armement.

La CGT milite aussi pour que le potentiel humain, technologique et productif de l'armement réponde tout à la fois aux besoins de Défense Nationale et à une politique de diversification des domaines aussi divers que la sécurité, la médecine et l'imagerie médicale, les questions environnementales,.... Ces axes nécessiteraient que l'on y investisse ressources financières, études et personnels.

Pour la CGT le concept de l'industrie nationale de Défense dans le cadre d'un pôle public n'est pas un slogan, c'est un choix résolument de progrès et une alternative au bradage du patrimoine national. Ces industries de Défense de caractère stratégique sont des maillons essentiels de la valorisation d'un secteur particulier de très hautes technologies.

La CGT va une nouvelle fois mettre toute son énergie pour aller de l'avant et proposer que les salariés soient les acteurs de leur propre vie au travail.

La CGT a bien l'intention de tout mettre en œuvre pour faire du progrès social et de la réussite industrielle une réalité dans ces groupes. Dans cette démarche d'initiatives multiples, la CGT va poursuivre ses efforts pour rassembler largement et construire les convergences nécessaires entre les salariés et leurs organisations syndicales.